



ESS France et
Impact France,
fin d'une
polémique?

PAGE 3

Pourquoi être
bénévole?

PAGE 4

Mon Entreprise
Sociale et
Solidaire à l'École

PAGE 4

© Shutterstock/CTEM

Enfants disparus: des chiffres, une fondation et un numéro européen

En 2022, 43 202 disparitions de mineurs ont été signalées en France aux policiers et gendarmes selon le ministère de l'Intérieur. Focus sur un phénomène inquiétant.

Le 25 mai, à l'occasion de la Journée internationale des enfants disparus, le 116 000 Enfants Disparus, numéro d'urgence officiel géré par la fondation Droit d'Enfance, a publié son rapport 2022 sur les disparitions de mineurs en France. Le document dresse un état des lieux des fugues, des enlèvements parentaux et des disparitions inquiétantes ainsi que les observations des professionnels du 116 000. Le rapport vise, donc, à mieux faire comprendre ces phénomènes, les freins rencontrés par les familles dans la recherche de leurs enfants et à alerter sur les grandes tendances observées telles que le rajeunissement des

fugueurs ou la hausse des situations de prostitution.

D'abord des fugues

En 2022, donc, 43 202 disparitions de mineurs ont été signalées en France, « *Un chiffre en légère baisse (-1,5 %) par rapport à l'année précédente mais qui demeure très élevé.* » 37,9 % de ces signalements concernaient des moins de quinze ans. Si la majorité des enfants est rapidement retrouvée, en particulier quand l'enfant revient de lui-même (1/3 dans les 48 à 72 heures, 1/3 dans les 3 mois), le tiers restant concerne des disparitions de longue durée (jeunes en errance ou enlèvements parentaux). Dans ces disparitions, on compte 41 518 fugues, dont la portée reste souvent minimisée alors qu'elles repré-

sentent pourtant une véritable mise en danger pour l'enfant : « *les situations de vulnérabilité dans lesquelles ils peuvent se retrouver les exposent à de nombreuses violences, à la délinquance ou encore à différentes formes d'exploitation* ». En outre, ces « *situations sont souvent accompagnées d'autres comportements à risques tels que la consommation d'alcool ou de stupéfiants* ». La plupart des fugueurs sont des garçons (53 %). Parmi les faits majeurs relevés, le 116 000 note que le nombre de fugueurs de moins de 15 ans a progressé de 3,6 % à l'échelle nationale depuis 2018.

Enlèvements parentaux et disparitions inquiétantes

Autre type de disparition, les enlèvements parentaux, au nombre de 544, un ...

... chiffre stable au regard de l'année précédente. 43 % sont des enlèvements parentaux internationaux, en légère progression. Ces chiffres « sont probablement sous évalués en raison de la difficulté pour les parents de faire enregistrer leurs plaintes en l'absence de décisions de justice ». Enfin, la même année, 1 140 « disparitions inquiétantes » de mineurs ont été signalées. Après une hausse très importante les années précédentes (+30 % entre 2018 et 2021), ce chiffre se trouve en léger recul par rapport à l'année précédente (-2,9 %). Ces disparitions inquiétantes, dans leur grande majorité, s'apparentent à des fugues longues durant lesquelles le contact avec l'enfant fini par être rompu. Elles concernent davantage de jeunes filles (56 %) que de jeunes garçons, une réalité relativement stable d'année en année. Par ailleurs, depuis plusieurs années, le 116 000 Enfants Disparus note un lien croissant, en particulier chez les jeunes filles, entre les cas de fugues répétées et l'exploitation sexuelle. En 2022, cette situation est avérée ou suspectée pour un tiers des dossiers de fugues concernant des filles¹.

Encore trop peu d'appels au 116 000

Le 116 000 a reçu, en 2022, 31 897 appels, dont 3 559 ayant justifié un traitement et 2 167 ont nécessité la saisie de la cellule de suivi. Les membres de cette dernière ont, ainsi, traité 1 311 nouveaux dossiers en 2022 et 295 étaient encore ouverts au 31 décembre 2022. Également 43 avis de recherche ont été publiés sur les réseaux sociaux du 116 000 à la demande des parents et après accord



Droit d'Enfance accueille, accompagne, gère

La fondation Droit d'Enfance, reconnue d'utilité publique depuis 1866, accueille et accompagne en Île-de-France plusieurs centaines de garçons et de filles placés sous sa protection par l'Aide sociale à l'enfance. Ainsi, chaque année, ce sont près de 500 enfants et jeunes, de la naissance à 21 ans qui sont accueillis par les équipes éducatives de Droit d'Enfance au sein de ses 15 établissements et services. Plus de 700 jeunes de 12 à 21 ans sont également accompagnés par son service de prévention spécialisée du XX^e arrondissement de Paris. Bien que prioritairement en lien avec les parents et familles des enfants dans le cadre de leur disparition, la fondation agit d'abord dans l'intérêt de l'enfant. Ses équipes exercent leur activité en dehors de toute considération d'origine, de nationalité, de confession et d'opi-

nion politique. Elles accompagnent toute personne faisant appel à son soutien. La fondation définit son rôle ainsi : « Apporter appui et guidance aux familles, agir pour prévenir les disparitions, développer la notoriété du 116 000 et partager son expertise ».

Droit d'Enfance coordonne et gère pour la France le numéro d'urgence européen 116 000 Enfants Disparus. Elle est le membre français du Service social international (SSI), une ONG fondée en 1924 à Genève, qui accompagne des enfants et des familles confrontés à des problèmes sociaux et juridiques complexes dans une situation internationale. La fondation fonctionne grâce à 400 professionnels. Elle est présidée par Bernard Durand et son directeur général est Michel Hochart. Voir droitdenfance.org

des forces de police et de gendarmerie. Ces appels concernaient, dans 507 cas, des fugues (19 % à partir d'un lieu de placement ou d'un établissement de soins). Pour plus de 50 %, il s'agissait de récidive. 564 appels étaient en lien avec des enlèvements parentaux (43 % vers un pays étranger).

Comme on le voit, le nombre d'appels est bien inférieur au total des signale-

ments. Ce qui justifie les campagnes de communication que lance la plateforme (voir encadré ci-dessous). ✖

Jacques des Courtils

Télécharger le rapport 2022 sur <https://urlz.fr/m4KO>

¹ Droit d'Enfance a été chargée par l'État de constituer un réseau national d'acteurs de la société civile mobilisés contre la prostitution des mineurs, le réseau Paré.



116 000 Enfants Disparus, géré par une fondation



© Guillaume Holvoet

L'événement caritatif en ligne Stream On for Kids, a permis de récolter des dons pour le 116 000 Enfants Disparus.

Présent dans 32 pays, le 116 000 fête ses 15 ans d'existence en 2022. Il est coordonné et géré en France par la fondation Droit d'Enfance avec le soutien financier de la Direction générale de la Cohésion sociale.

Le 116 000 est un numéro d'urgence disponible 24h/24 et 7j/7 et qui vient en aide

aux familles dont l'enfant a disparu. Chaque personne impliquée lors d'une disparition (l'enfant, un camarade, un ami, un proche, un aidant ou un professeur) peut appeler le 116 000 et bénéficier d'un soutien psychologique, social, légal ou administratif gratuit et immédiat. Les appels sont reçus par une équipe de professionnels formés.

L'accompagnement du 116 000 se poursuit tout au long de la disparition et jusqu'au retour de l'enfant. Dans certaines situations, notamment dans le cas de fugues, un accompagnement au retour est proposé aux parents afin d'éviter un nouveau départ de l'enfant. En outre, l'équipe du 116 000 met en œuvre de nombreuses actions chaque année pour sensibiliser le grand public à cette thématique

et mieux former les professionnels. Ainsi, en 2022, plus de 450 policiers et gendarmes ont été formés aux disparitions de mineurs. À l'occasion de la Journée internationale des enfants disparus, le 116 000 a souhaité continuer à sensibiliser l'opinion à la question des disparitions de mineurs. À cette fin, un spot a été diffusé sur les chaînes nationales tout au long de la semaine. Un événement caritatif en ligne organisé sur la plateforme Twitch, le Stream On for Kids, a réuni une quarantaine de streamers afin de collecter des dons. Ainsi, 17 414 € ont été récoltés. Ils seront alloués au financement d'une nouvelle campagne destinée à faire connaître le numéro d'urgence, aujourd'hui sous utilisé. Voir 116000enfantsdisparus.fr

ESS France et Impact France, fin d'une polémique ?

ESS France et le Mouvement Impact France sont des organisations complémentaires, non concurrentes. C'est ce que précisent les dirigeants des deux structures.

C'est pour « *affirmer les convergences possibles et nécessaires entre l'ESS et les entreprises en recherche d'impact social et environnemental* » que Jérôme Saddier, président d'ESS France, Pascal Demurger et Julia Faure, alors candidats à la coprésidence du Mouvement Impact France, ont cosigné une tribune parue dans *La Tribune* du 22 mai, soit deux jours avant l'assemblée générale d'Impact France.

L'objectif était aussi, selon toute vraisemblance, de calmer la polémique naissante après que certains médias aient attribué (à tort ou à raison) à Pascal Demurger la volonté de faire du mouvement qu'il copréside aujourd'hui « *l'organisation patronale des entreprises sociales et solidaires* » (voir *La Lettre* n° 1802).

La tribune rappelle qu'ESS France, « *qui fédère et représente plus de 200 000 acteurs ayant en commun les mêmes raisons d'agir au travers d'une grande diversité d'activités* » est bien « *l'organisation représentative* » de ces structures. En outre, ESS France rassemble des entreprises, « *souvent [...] inscrites dans le domaine concurrentiel* » mais avec



De gauche à droite : Jérôme Saddier, Pascal Demurger et Julia Faure

des statuts spécifiques : « *associations, coopératives, fondations et mutuelles, qui sont régies par des principes communs, mais aussi, depuis la loi Hamon de 2014, des sociétés commerciales qui choisissent de se doter des mêmes principes de fonctionnement de l'ESS* ».

Pour les trois signataires, ce type d'économie « *doit plus que jamais rayonner. Rayonner par son exemplarité, ses choix exigeants et structurants. Rayonner aussi par son ouverture, sa capacité à influencer le reste de l'économie et à rallier des nouveaux entrepreneurs. Rayonner enfin par son ambition transformatrice.* »

Mais, « *Un autre enjeu est celui de la transition d'entreprises à but lucratif qui souhaitent se transformer au moyen de politiques exigeantes en matière d'impact.* »

Ce qui est « *le projet du Mouvement Impact*

France (MIF) », qui « *n'entend pas dénaturer l'ESS* » (comme cela avait été reproché aux, alors, candidats à la présidence de ce mouvement) mais « *qui propose d'orienter une révolution profonde dans le monde des entreprises conventionnelles* ». « *À cette fin, le MIF fédère aussi bien des entreprises de l'ESS [...] que des entreprises à but lucratif qui sont à des stades divers de leur transformation.* »

Selon la tribune, « *Personne ne comprendrait [...] que celles, notamment parmi les jeunes entreprises sociales, qui veulent en même temps entreprendre et changer le monde, ne trouvent pas la maison commune qui accompagnera leur développement.* » Certaines ont rejoint, ou s'apprentent à le faire, les réseaux nationaux et territoriaux d'ESS France : « *la porte leur est grande ouverte* ».

D'autres recherchent une convergence indépendamment de la forme entrepreneuriale qu'ils ont choisie : « *le MIF leur tend la main* ». « *Ces deux voies sont légitimes dès lors qu'elles reposent sur la clarté* », concluent les cosignataires : « *Les voies que nos organisations ont choisies sont différentes, mais complémentaires.* »

Lire la tribune sur <https://urlz.fr/m3LQ>

Mouvement Impact France, nouvelle coprésidence

Comme cela était prévu, le 24 mai, Julia Faure (Loom, qui fabrique des « vêtements responsables ») et Pascal Demurger (Maif), ont été élus, à 86 %, pour une durée de trois ans, par l'assemblée générale d'Impact France à la coprésidence du mouvement.

Ainsi que le déclare Pascal Demurger : « *L'urgence écologique est là, les inégalités persistent et le travail connaît une profonde crise du sens. Face à cela,*

l'entreprise doit se transformer, se mobiliser, s'impliquer pour tenter de changer la donne tout en assurant sa pérennité.

[...] *Notre projet avec Impact France est de rassembler toutes les entreprises qui partagent cette vision et sont prêtes à se transformer.* » Et il précise : « *Cette vision va nous permettre de porter une nouvelle voix patronale, écologique et sociale, dans le débat public.* »

Pour sa part, Julia Faure ajoute : « *Ce qui est urgent aujourd'hui, c'est de changer*

les règles du jeu, pour que faire bien ne soit plus le choix d'une minorité, mais la norme de toutes les entreprises. »

De fait, dans le conseil d'administration, on retrouve nombre d'entreprises de l'ESS mais également des sociétés « capitalistes » (et pour certaines à capitaux entièrement détenus par l'État). Ce qui avait provoqué lors de la présentation de cette liste quelques remous (voir *La Lettre* n° 1802 et l'article ci-dessus).

Voir <https://www.impactfrance.eco>



Pascal Demurger et Julia Faure

Pourquoi être bénévole ?

Les 2 600 associations qui constituent le réseau ADMR sont animées par 81 000 bénévoles.

L'ADMR (Aide à domicile en milieu rural) a lancé, fin mai, sa première campagne de communication en ligne de présentation et de valorisation de son bénévolat. Elle sera suivie en septembre d'une campagne de recherche de nouveaux bénévoles. Rappelons que la même ADMR avait lancé en mars 2022 sa première campagne TV pour réaffirmer sa position de référent du secteur des services à la personne (voir *La Lettre* n° 1775). Ainsi que le souligne l'association, c'est « l'engagement de ces bénévoles qui permet aux 94 000 salariés des 2 600 associations locales ADMR de remplir quotidiennement

leurs missions pour le bien-être de tous ». Les quatre premiers entretiens déjà en ligne expliquent pourquoi ces hommes et ces femmes ont choisi d'être bénévoles au sein de l'association : « Pour que chacun puisse vivre à domicile ; Pour aider mes voisins, mes amis ; Pour qu'on ne meure plus de solitude ; Pour aider comme j'aimerais être aidée ».

Sont prévus d'autres témoignages comme « Je continue à apprendre » ou « Je participe » ou encore « Je me mobilise », etc. Quant aux « grandes missions » dont sont chargées ces bénévoles, il s'agit de « Rendre visite aux personnes isolées ; Organiser des événements locaux ; Animer des ateliers pour les aidants ; Transformer les besoins de mes concitoyens en service concret ; Accueillir et soutenir les salariés et les bénévoles, travailler avec et pour

ma commune ; Contribuer au fonctionnement d'une association ; Veiller à la satisfaction des clients, les écouter et comprendre leurs besoins ; Promouvoir et représenter l'ADMR ».

Le bénévole est ainsi « un acteur majeur de l'innovation sociale ». En somme, « pour quelques heures ou plus régulièrement, à [lui] de choisir et de construire [son] bénévolat ADMR ! »

Voir <https://urlz.fr/m2Sh>



IMPACT SOCIAL ET PERFORMANCE FINANCIÈRE

Le 23 mai, Crédit Mutuel Asset Management annonçait le lancement du premier fonds de sa gamme « Impact First », un fonds diversifié ayant pour objectif premier l'inclusion sociale.

Le fonds investit dans des entreprises, et émetteurs, identifiés comme ayant un impact social significatif permettant de favoriser l'accès des personnes les plus fragiles à des services essentiels – logement, santé, éducation, mobilité, finance – avec une logique d'équité et de réduction des inégalités sociales. « Notre approche pour ce nouveau fonds consiste à positionner l'impact social comme objectif premier, tout en recherchant une performance financière », explique Sophie Rahm, responsable de la gestion Impact First chez Crédit Mutuel Asset Management (un des gérants d'actifs de Crédit Mutuel Alliance Fédérale).

Crédit Mutuel
Asset Management

Vers la 8^e édition de « Mon Entreprise Sociale et Solidaire à l'École »



monEntrepriseSociale et Solidaire à l'École

Comme on le sait, l'objectif de « Mon Entreprise Sociale et Solidaire à l'École » est de permettre aux élèves de toutes les filières (en collège, lycée ou maison familiale rurale) de découvrir l'ESS en l'expérimentant : ils s'organisent collectivement pour mener un projet commun qui répond à un enjeu identifié. Pendant l'année scolaire, ils peuvent ainsi créer une structure de l'ESS (coopérative, association, etc.) en adoptant ses principes, ses valeurs et sa démarche.

Pour l'Esper (Économie sociale partenaire de l'école de la République), les élèves apprennent ainsi à « Questionner l'utilité sociale de leur projet ; Mieux appréhender les ressources de leurs territoires par la rencontre de professionnels ; Mener un projet collectif ; Éprouver une

démarche coopérative ; Décider collectivement par la mise en place d'instances démocratiques et prendre conscience de leurs capacités et développer leur pouvoir d'agir ». Les inscriptions à la 8^e édition (année scolaire 2023-2024) sont ouvertes depuis le 30 mai. On peut trouver sur le site de l'Esper (lesper.fr), toutes les modalités, une étude d'impact des années précédentes, des témoignages vidéo d'élèves ayant participé ainsi qu'un kit de communication.



lesper.fr/mon-ess-a-ecole #MonESSàl'École

Je m'inscris !

VYV³ SIGNE UN PARTENARIAT AVEC PÔLE EMPLOI

Vyv³ (offre de soins et d'accompagnement) et Pôle emploi ont signé le 25 mai une convention de partenariat d'une durée de trois ans. Les objectifs en sont de trouver des solutions face à la pénurie des professionnels de santé et de permettre aux établissements sanitaires et médico-sociaux de Vyv³ de mieux répondre aux besoins de santé des territoires.



Endométriose, 1 femme sur 10 touchée

À l'occasion de la Journée internationale d'action pour la santé des femmes, le 28 mai, Patrick Brothier, président d'Aésio Mutuelle, a publié dans *Le Journal du Dimanche* une tribune intitulée « La mise sous silence de l'endométriose provoque des conséquences importantes au travail ».

Pour Patrick Brothier, « Sept ans, c'est en moyenne le temps que doit attendre une femme atteinte d'endométriose¹ avant d'être diagnostiquée. Sept ans d'errance thérapeutique durant lesquels les douleurs liées à la maladie auront impacté sa vie personnelle et professionnelle. »

En effet, l'évocation de cette pathologie, « notamment dans la sphère professionnelle, reste taboue ». Et pourtant, « 1 femme sur 10 est touchée en France, soit entre 2 et 2,5 millions de femmes. Frère, partenaire, collègue, manager... ce sont aussi aux hommes de s'engager pour faire bouger les lignes ». C'est pourquoi, Aésio Mutuelle informe ses entreprises adhérentes « pour sensibiliser sur

le quotidien des femmes qui souffrent d'endométriose et proposer des solutions ». Elle accompagne également directement ses adhérentes touchées.



Patrick Brothier

En outre, ainsi que d'autres mutuelles, elle s'engage auprès des associations de patientes et des spécialistes « pour contribuer à mettre en lumière cette maladie ».

Voir les actions d'Aésio Mutuelle sur le sujet : <https://urlz.fr/m2O4> et pour connaître les actions mutualistes en faveur de la santé des femmes : <https://urlz.fr/m2O5>

¹ L'endométriose se caractérise par le développement de tissu semblable à la muqueuse utérine en dehors de l'utérus. Elle peut entraîner une douleur aiguë dans le bassin et des difficultés à tomber enceinte.

Le Café des Femmes

Le 12 mai, la Mutualité française a renouvelé son partenariat avec l'association Banlieues Santé (voir *La Lettre* n° 1767).

À cette occasion, Éric Chenut, président de la fédération, accompagné du président de Banlieues Santé, Abdelaali El Badaoui, a rencontré à Plaisir (Yvelines) une dizaine de femmes, bénéficiaires du programme « Le Café des Femmes », porté par l'association avec le soutien de la Mutualité française.

L'association accompagne les participantes en matière d'alimentation, d'activité physique et sportive, de parentalité, de digitalisation...

La Mutualité française a participé à la création et à l'élaboration d'un module autour de l'alimentation et des bons comportements à adopter pour favoriser une bonne santé. Un kit comprenant une vingtaine de vidéos, des quiz, ainsi que des recettes de cuisine, a pu être conçu. Les femmes qui participent à ces



© DR

« Cafés », qui ont une influence importante au sein de leurs quartiers, peuvent, ainsi, devenir des « messagères de la santé », comme le dit Éric Chenut.

Le programme « Le Café des Femmes » existe aujourd'hui dans trois villes (Marseille, Clichy, Plaisir).

L'association espère pouvoir très prochainement étendre ce programme dans d'autres quartiers prioritaires.

Voir banlieues-sante.fr/projets/test



LE TOUR ESSENTIEL DE LA PRÉVENTION SANTÉ

Depuis le 6 juin et jusqu'au 17 juin, CCMO Mutuelle veut sensibiliser à la santé auditive en organisant, dans 10 villes du nord de la France, la 12^e édition de son Tour Essentiel de la prévention santé. Dans un bus aménagé, un audioprothésiste reçoit individuellement les participants, pratique des tests auditifs, dispense des conseils et oriente vers un médecin ORL si besoin. Des fiches conseils et des brochures d'information sont mises à disposition. Dans trois villes clés du Tour, Beauvais, Amiens et Compiègne, la CCMO propose un atelier prévention « Acouphènes, comment rebondir ? ».

Pour les entreprises, des journées d'intervention et de dépistage sur le lieu de travail sont également prévues.

Enfin, une conférence en ligne « Bien vivre avec les acouphènes » est prévue le mardi 13 juin.

Cette action de prévention, organisée en collaboration avec l'association Journée nationale de l'audition (JNA), est gratuite et ouverte à tous.

Être mutualiste, une réalité au service des adhérents

Beaucoup de gens sont aujourd'hui dans une recherche du prix, au quotidien, et sont consternés quand le jour où un accident de la vie survient.

La réponse n'est pas là... ou pas comme on l'avait imaginée !

UMEn a choisi d'accompagner ses adhérents dans l'anticipation des conséquences de situations qui peuvent les toucher, à différentes étapes de leur vie. C'est pourquoi, au-delà de la classique complémentaire santé qu'elle pratique puis plus de 140 ans, uMEn a choisi d'apporter une réponse en cas de dépendance ou d'obsèques. Si les obsèques sont aujourd'hui un sujet mieux connu des Français, la dépendance reste elle un sujet à la fois tabou et méconnu.

La dépendance, un état multiforme

La dépendance a des causes multiples : maladie, accident, vieillesse et elle prend des formes variées qui ne nécessitent pas le même accompagnement ni la même prise en charge. On peut facilement déterminer 3 grands états de perte d'autonomie :

- La dépendance légère pour des personnes n'assumant pas seules leur lever ou coucher, mais qui, une fois levées, peuvent se déplacer à l'intérieur de leur logement.
- La dépendance partielle pour des personnes qui ont besoin d'être aidées pour des actes aussi simples que la toilette et l'habillage, les soins corporels ou les repas, plusieurs fois par jour, même si elles ont conservé leur autonomie mentale et partiellement leur autonomie locomotrice.
- La dépendance totale, état le plus avancé de la perte d'autonomie : les personnes deviennent confinées au lit ou au fauteuil, et /ou ont des fonctions mentales gravement altérées et qui nécessitent une prise en charge pour la plupart des activités de la vie courante, voir la présence indispensable et continue d'intervenants.

Rester autonome malgré la dépendance

On ne peut pas éviter ou guérir de cet état mais on peut s'assurer de pouvoir faire face aux coûts engendrés par un état de dépendance, sans solliciter ses proches et amputer leur capacité à vivre, une fois que l'on a pris conscience que cela n'arrive pas qu'aux autres. En pleine connaissance de cause, il convient de déterminer le montant du financement nécessaire pour chaque niveau de dépendance, voire de prévoir un capital permettant l'aménagement du domicile quand les premiers signes de la perte d'autonomie se font jour.

S'organiser face à une éventuelle perte d'autonomie, c'est refuser de jouer avec son avenir

Accepter de le faire, c'est :

- Pouvoir rester à domicile car le maintien d'une personne à domicile revient en moyenne entre 2000 € et 5500 € par mois. Il nécessite souvent l'aménagement du domicile pour un coût moyen de 3000 € à 8000 €.
- Envisager un emménagement en Ehpad : le coût mensuel moyen d'un séjour dans un établissement d'hébergement pour personnes dépendantes varie généralement de 2000 € à 4500 €.
- Enfin protéger ses proches. En effet, en organisant le financement des besoins liés aux conséquences d'un état de dépendance, on évite à ses proches de devoir **faire face à une dépense importante, durable et soudaine.**

Il faut également prendre conscience que les dispositifs d'état sont limités.

Pour une dépendance totale, la prise en charge par l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) ne dépasse pas 1400 € à 1700 € pour les plus faibles revenus et seulement 140 € à 170 € pour les plus élevés.

Chaque situation est unique. Plusieurs niveaux de réponse sont disponibles mais pour faire le bon choix, rien ne vaut un échange avec un conseiller dont l'expertise s'avère précieuse et qui n'est pas intéressé à la solution mise en place.

Bénéficier d'une assistance tout au long du contrat est un plus!

Et pour le conseil, rien ne vaut le suivi de la part de conseillers mutualistes : couvertures adaptées aux besoins et à des tarifs justes.

Quel que soit votre choix, nos conseillers sont à votre disposition du lundi au vendredi, de 9 heures à 18 heures, pour répondre à vos questions concernant la Garantie autonomie d'uMEn et la manière d'y souscrire. Vous pouvez les joindre au 01 40 2008 18 ou leur laisser vos coordonnées par mail à : developpement.individuel@umen-mutuelles.fr pour qu'ils vous recontactent.

Deux espaces adhérents vous accueillent :

5, rue de Palestro • 75002 Paris
31, rue Smolett • 06300 Nice

uMEn, plus qu'une complémentaire santé. Une mutuelle engagée auprès de ses adhérents.

Retrouvez-nous sur www.umen-mutuelles.fr et LinkedIn

Pour une économie républicaine

AOC
[Analyse Opinion Critique]

L'ESS est « une dynamique de réconciliation au service d'une économie républicaine ». Telle est la thèse que développe, le 14 mai dans AOC (Analyse, Opinion, Critique), Jérôme Saddier, président d'ESS France et du Groupe Crédit Coopératif.

Il constate que, malgré les conséquences économiques des crises récentes, « rien ne permet d'affirmer que la dynamique intrinsèque du capitalisme a été affaiblie » mais, « dans de nombreux États la puissance publique est venue [...] à son secours ». Afin d'éviter « un capitalisme administré par des régimes autoritaires voire dictatoriaux », il juge qu'il est « possible (et nécessaire) de penser une

voie démocratique faisant place à une forme nécessaire de "régulation d'intérêt général" et à une capacité d'agir en économie qui s'exonère de la seule logique capitaliste ». D'où la nécessité de ce qu'il nomme une « économie de la réconciliation », se fondant « sur les principes mis en action et en valeur par l'ESS en France depuis un siècle et demi et désormais partout dans le monde, et qui est une économie "républicaine" par définition ». En effet, il convient, écrit-il, « de faire reconnaître aux organisations économiques ce qu'elles doivent au commun, en s'éloignant du mythe de libéralisme le plus abstrait ». Elles doivent, aujourd'hui, obéir à des « injonctions

contradictoires » : « performance servie aux investisseurs, transparence et juste prix à l'égard des consommateurs, respect des collaborateurs et attractivité pour les nouveaux talents, responsabilité à l'égard des territoires d'implantation des activités, et bien entendu engagement intentionnel en matière environnementale ». Et l'ESS est « en recherche d'une performance durable, collective et à distance du "profit pour le profit" ».

Sa conclusion est, donc, que, « Si l'ESS n'a sans doute pas vocation à se substituer totalement aux formes capitalistes qui dominent l'économie mondialisée, [...] il faut souhaiter en faire la norme de l'économie de demain ».

CONTRE LA CRISE

LesEchos

Autre tribune libre, celle publiée dans *Les Échos* du 24 mai par Thierry Derez (DG de Covéa), Jean-Hervé Lorenzi (président du Cercle des économistes) et Olivier Pastré (professeur à l'université de Paris-VIII), les trois maîtres d'œuvre des récentes Assises de la coopération et du mutualisme (voir *La Lettre* n° 1801). Pour eux, « face aux multiples crises qui traversent notre société – climatique, générationnelle, mais aussi géostratégique – le monde mutualiste peut apporter des solutions concrètes ». Pourquoi? Grâce aux « quatre piliers » de la mutualité et de la coopération. Le premier en est la solidarité, « qui n'a jamais été autant d'actualité ». Vient ensuite la gouvernance démocratique, « là aussi au cœur des débats actuels ». Le troisième

pilier est « la non-obsession du profit au moment même où un intense débat fracture le pays sur le partage de la valeur ». Enfin, expliquent-ils, mutuelles et coopératives investissent à long terme; ce qui est le « seul véritable garant de la sortie de crise ». Tout ceci montre, pour eux, que « ce mouvement a un rôle très particulier à jouer politiquement aujourd'hui, à un moment charnière où le gouvernement est objectivement à la recherche de projets unificateurs et mobilisateurs ». Mais pour que mutualisme et coopération puissent « faire force de propositions » et être entendus, il y faut « une double condition : agir de manière unie (banque, assurance et agriculture au moins) et agir très vite ».

Les difficultés d'Aésio Mutuelle

L'ARGUS
de l'assurance

Les entreprises de l'ESS ne sont pas à l'abri de tout problème. Preuve en est donnée dans *L'Argus de l'assurance* du 22 mai, qui s'est procuré le détail de « l'impact sur l'emploi du plan de retour à l'équilibre d'Aésio Mutuelle à horizon 2025 » qui indique que 400 postes pourraient être supprimés (sur 3 500 actuellement). Chiffre qui « pourrait être plus lourd encore en cas de refus des collaborateurs sur les mobilités ou les reclassements internes ».

De fait, Aésio Mutuelle rencontre quelques difficultés (voir *La Lettre* n° 1801) : « une

dégradation de ses comptes en 2021 (perte de 43 M€) et 2022 (perte de 70 M€) ». Pour y faire face, la troisième mutuelle française a engagé depuis plusieurs mois un vaste plan de transformation baptisé Élan 2025 qui doit lui permettre « d'assurer le redressement économique et relancer une dynamique de croissance rentable » d'ici deux ans. Selon *L'Argus*, cela se traduirait, en ce qui concerne le personnel par « 387 postes supprimés, 444 mobilités et 49 créations », par « la fermeture annoncée de 29 sites administratifs d'ici à deux ans, pour n'en conserver que 12, et la

fermeture de 28 agences Aésio sur un total de 266 en France ».

En outre, le nombre de postes supprimés pourrait évoluer si les « collaborateurs concernés refusaient les propositions de mobilités ». Aésio, cité par *L'Argus*, précise que, « l'entreprise recherchera en priorité des solutions de reclassement interne et, à défaut, de reclassement externe ».

N.B. : Le monde mutualiste (de santé) vit une période troublée. Alors que certaines mutuelles embauchent (voir page 5), d'autres cherchent à réduire leur personnel et la FNMF, la principale fédération, est, elle-même, dans ce dernier cas.

Bulletin d'abonnement

à retourner par courrier à La Lettre ESS,
CIEM : 12, rue de L'Eglise, 75015 Paris, ou par
e-mail à contact@ciem.fr

Oui, je m'abonne*

1 AN / 23 NUMÉROS

270 € TTC (France)

285 € TTC (International)

2 ANS / 46 NUMÉROS

495 € TTC (France)

525 € TTC (International)

Nom

Prénom

Société

Adresse

Code postal

Ville

Pays

Téléphone

E-Mail

Mode de règlement

Chèque libellé à l'ordre de Ciem

Virement : Crédit Coopératif

RIB 42559-1000-08000933448-67

IBAN FR76-4255-9100-0008-0009-3344-867

BIC CCOOPFRPPXXX

Date & Signature

* Offre valable jusqu'au 31 décembre 2023. Tarifs TTC (TVA : 2.10 % sur l'abonnement). Tarifs réservés à la France métropolitaine et valables jusqu'au 31 décembre 2023. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant et vous pouvez vous opposer auprès de la CIEM à leur cession.

CIEM - 1803 - LES



LIVRE

Mobiliser la recherche sur les associations

L'Institut français du Monde associatif, créé en janvier 2019 sous l'égide de la Fondation pour l'Université de Lyon, a pour ambition « de faire reconnaître le plus largement possible la contribution des associations à la société et à la démocratie et de répondre aux besoins de connaissance exprimés par le monde associatif ». Il a publié, en mars dernier, un livre blanc *Pour une meilleure connaissance du fait associatif en Europe* afin de « guider la recherche en réponse aux besoins de connaissance des associations ». Les objectifs en sont de « mobiliser la recherche pour favoriser le renforcement des capacités des associations européennes » et de « mettre en lumière un large éventail de sujets de recherche d'intérêt pour le monde associatif, ainsi que les angles morts de la connaissance ». Il semble bien, en effet, que ce monde associatif européen souffre d'un « déficit de données » car il n'est « toujours pas considéré comme un véritable espace social par le politique, la science et le grand public ». C'est pourquoi le livre blanc propose aux chercheurs de travailler à partir des « besoins de connaissance prioritaires des associations » : « Écrire l'histoire des associations et de l'engagement en Europe ; Définir les caractéristiques du fait associatif européen et actualiser un état des lieux ; Contribution des associations à la démocratie, à la confiance et à la vitalité de l'espace civique ; Évolution des politiques publiques et leur impact sur les associations ». Sont exposées également des « recommandations pour une meilleure (re) connaissance de la contribution des associations à la société et à la démocratie ». L'Institut, afin d'aider à cette démarche de recherche, a créé une bibliothèque numérique comprenant plus de 600 publications (en anglais à l'exception d'une) sur les associations en Europe (<https://urlz.fr/m3XL>).



Pour une meilleure connaissance du fait associatif en Europe, Siri Hummel et Vinzenz Janßen, Institut français du Monde associatif, mars 2023, 36 p. Téléchargeable sur <https://urlz.fr/m3WK>

AGENDA

16 AU 18 JUIN • PANTIN

Un festival d'engagement féministe

ONU Femmes France est l'association qui appuie sur le territoire français ONU Femmes, l'agence des Nations Unies pour l'égalité de genre, l'autonomisation des femmes et la lutte contre les violences faites aux femmes. Pour la 4^e année consécutive, elle organise le festival Génération Égalité Voices, pour promouvoir les projets en faveur de l'égalité de genre, valoriser les associations féministes et mobiliser le grand public.

Informations : onufemmes.fr

7 AU 9 JUILLET • AIX-EN-PROVENCE

Recréer l'espoir

Plus de 350 intervenants sont attendus autour du thème « Recréer l'espoir » lors des 23^e Rencontres économiques d'Aix : chefs d'entreprise, universitaires, chefs d'État et de gouvernement, représentants syndicaux, étudiants, acteurs du monde associatif... La logique de ces Rencontres repose sur deux piliers : les espoirs face aux incertitudes et les choix éclairés par des débats. Enfin, quinze sessions permettront d'acter les grands choix de ces Rencontres.

Informations : <https://urlz.fr/m3MW>

8 AU 17 JUILLET • PARIS

Un rendez-vous de l'élite mondiale

L'un des événements phares du mouvement paralympique, les championnats du monde de para athlétisme se dérouleront au stade Charléty. Ce « rendez-vous incontournable de l'élite mondiale » réunira 1 800 athlètes venus de 120 pays. En outre, le grand public pourra assister, chaque soir, à un concert donné par un artiste (Feder, Sala Cissé, The Avenir, Breakbot & Irfane, DJ Abdel, Amel Bent, Yannick Noah, Synapson).

Informations : wpaparis23.org

11 AU 14 SEPTEMBRE • FRANCFORT-SUR-LE-MAIN (ALLEMAGNE)

Du local au mondial

La 9^e Conférence internationale EMES (un réseau réunissant des centres de recherche universitaires et des chercheurs individuels, dont l'objectif est de construire un corpus européen de connaissances théoriques et empiriques sur l'économie sociale et l'entrepreneuriat social) aura comme thème « Agir localement, changer mondialement : Entreprises sociales et coopératives pour des économies et des sociétés plus résilientes ».

Informations (en anglais) : <https://urlz.fr/m3R6>

La Lettre de l'Économie sociale, bimensuelle d'informations mutualistes, coopératives et associatives, est éditée par la Coopérative d'information et d'édition mutualistes (Ciem) - Rédaction, administration et abonnements : 12, rue de L'Eglise, 75015 Paris - Tél. : 01 44 49 61 00 - E-mail : contact@ciem.fr - Prix de vente au numéro : 12,30 € - Abonnement annuel (23 n°) : 270 € - Commission paritaire n° : 0423 I 83045 - ISSN : 0248-8957 - Fondateur : Jean-Louis Girodot - Présidents d'honneur : Georges Optat, Georges Rino - Directrice de la publication : Laurence Hamon - Directeur délégué : Philippe Marchal - Rédacteur : Jacques des Courtils - Imprimerie : Chateaudun Reprographie - L'autorisation d'effectuer des reproductions, par reprographie ou dans le cadre d'un panorama de presse diffusé sur Intranet, doit être obtenue auprès du Centre français du droit de copie (CFC). www.economiesociale.com.

Papier : Navigator Universal 80 g. Provenance : Portugal - Setubal. Taux de fibres recyclées : 0 %. Eutrophisation : P_{tot} 0,09 kg/tonne de papier.



LE TRI + FACILE



BIEN DE TRI

